



PARLEMENT EUROPÉEN

2014 - 2019

---

*Commission de la culture et de l'éducation*

---

**2014/2075(DEC)**

26.1.2015

## **AVIS**

de la commission de la culture et de l'éducation

à l'intention de la commission du contrôle budgétaire

sur la décharge sur l'exécution du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2013, section III - Commission et agences exécutives (2014/2075(DEC))

Rapporteur pour avis: Fernando Maura Barandiarán

PA\_NonLeg

## SUGGESTIONS

La commission de la culture et de l'éducation invite la commission du contrôle budgétaire, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. relève qu'en 2013, la DG Éducation et culture (DG EAC) et l'Agence exécutive "Éducation, audiovisuel et culture" (EACEA) avaient pour priorité essentielle de préparer la mise en œuvre des nouveaux programmes 2014-2020 Erasmus + et Europe créative;
2. se félicite de ce qu'en 2013, le taux d'exécution budgétaire ait été de 100 % pour les programmes de la période 2007-2013, en particulier en ce qui concerne les programmes pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (programme EFTLV), ainsi que pour les programmes Culture, MEDIA et "Jeunesse en action"; demande que soit renforcé et accru le budget destiné aux programmes pour l'éducation et la culture 2014 – 2020. relève qu'à la fin de l'année, l'inadéquation entre les crédits d'engagement et les crédits de paiement adoptés a entraîné une pénurie de paiements (qui ont atteint, pour ne citer que le programme Erasmus+, une dette de 202 millions d'euros) et des répercussions négatives sur l'exercice suivant; est très préoccupé et déplore qu'une situation similaire puisse se produire dans le contexte des nouveaux programmes, en particulier Erasmus+ et Creative Europe, ce qui entraînerait une dangereuse perte de crédibilité pour l'Union européenne, saperait la confiance des citoyens dans les institutions de l'Union et aurait des conséquences désastreuses sur les participants aux programmes;
3. plaide en faveur de la révision, à moyen terme, du cadre financier pluriannuel pour la période 2014–2020 afin de remédier à cette situation intenable de manque de ressources et de défauts de paiement de la part de l'Union concernant des programmes pour lesquels des crédits ont été engagés et ont donc été exécutés;
4. se félicite du fait que depuis son lancement en 1987, le programme Erasmus a atteint et dépassé le chiffre-clé de trois millions d'étudiants; relève le succès ininterrompu de ce programme-phare de l'Union qui, depuis sa création, a contribué à l'intégration européenne et à l'émergence progressive de la conscience et du sentiment d'appartenance à une citoyenneté européenne commune;
5. exprime son inquiétude quant au fait qu'au niveau européen, comme l'indique le rapport Eurobaromètre spécial 399 sur l'accès et la participation à la culture depuis 2013, les budgets publics consacrés à la protection et à la promotion du patrimoine culturel diminuent considérablement, tout comme la participation à des activités culturelles traditionnelles; estime par conséquent que les nouveaux instruments de l'Union visant à soutenir l'agenda européen de la culture, comme les programmes Europe créative et Horizon 2020, ou encore la plate-forme culturelle Europeana, doivent être renforcés;
6. se félicite de ce que l'EACEA ait davantage rationalisé ses processus de sélection et qu'elle ait exécuté 96 % de ses paiements dans les délais contractuels, mais regrette que le traitement proprement dit des rapports accuse des retards indus; rappelle que les retards de paiements affectent directement les droits des bénéficiaires, et menacent par là même les associations et projets culturels, la créativité et la diversité culturelle de la société civile;

encourage l'EACEA à poursuivre l'amélioration de ses systèmes de contrôle, mais pas aux dépens des bénéficiaires;

7. rappelle qu'en 2013, la DG Communication a organisé plusieurs activités dans le contexte de l'Année européenne des citoyens 2013; fait observer qu'à la même période, il était urgent de préparer les réductions budgétaires pour 2014 dans le domaine de la citoyenneté européenne; insiste sur le fait que le programme "L'Europe pour les citoyens" fait office de lien direct entre l'Union européenne et ses citoyens afin de promouvoir les actions, les pétitions et les droits civils; estime que le niveau de financement actuel est beaucoup trop bas et souligne que le contenu du programme doit être respecté et enrichi par des initiatives renforçant les valeurs de la citoyenneté européenne; s'oppose fermement à toute réduction budgétaire et à tout retard de paiement concernant le programme "L'Europe pour les citoyens" pour la période 2014–2020.
8. se félicite des avancées positives accomplies en ce qui concerne le renforcement de la dimension culturelle de la politique européenne de voisinage en 2013, notamment dans le cadre du partenariat oriental et de l'Union pour la Méditerranée; insiste sur l'importance de la déclaration de Tbilissi, document produit à l'issue de la toute première conférence ministérielle du partenariat oriental sur le thème de la culture, qui plaide pour un engagement commun en faveur de la culture en tant que moteur de la croissance et de la stabilité dans la région; encourage la poursuite de la mise en œuvre du programme du partenariat oriental en matière de culture et la promotion accrue du dialogue sur les politiques culturelles dans le cadre du programme "Médias et culture pour le développement en Méditerranée méridionale".

## RÉSULTAT DU VOTE FINAL EN COMMISSION

<b>Date de l'adoption</b>	20.1.2015
<b>Résultat du vote final</b>	+: 22 -: 3 0: 0
<b>Membres présents au moment du vote final</b>	Andrea Bocskor, Silvia Costa, Mircea Diaconu, Damian Drăghici, Angel Dzhambazki, Petra Kammerevert, Andrew Lewer, Curzio Maltese, Fernando Maura Barandiarán, Luigi Morgano, Momchil Nekov, Helga Trüpel, Sabine Verheyen, Julie Ward, Bogdan Brunon Wenta, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Milan Zver, Krystyna Łybacka
<b>Suppléants présents au moment du vote final</b>	Therese Comodini Cachia, Marc Joulaud, Ilhan Kyuchyuk, Emma McClarkin, Liadh Ní Riada, Michel Reimon, Monika Smolková